



LE VICE-PRESIDENT

Melun, le

Dossier suivi par : Olivier WIELGO-POLANIN
Tél : 01 64 14 71 37
olivier.wielgo-polanin@departement77.fr
Nos réf. : DGAA/OWP/AF/D19-010589-DR

Madame Lydie WALLEZ
Maire de LE PIN
6, rue de Courtry
B.P. 20
77181 LE PIN

OBJET : Signalement insécurité Autoroute A104

Madame le Maire, *Chère Lydie,*

Par courrier en date du 29 juin 2019, vous avez souhaité me faire part de l'inquiétude grandissante de vos administrés face à l'augmentation du nombre d'accidents de la route, parfois graves, survenus sur l'A104, à hauteur de votre commune et ses environs.

Votre courrier a été transmis aux services de l'État (DiRIF), gestionnaires de cette portion de voie et à cette occasion j'ai soutenu votre demande pour qu'ils puissent diligenter un diagnostic d'accidentalité et de vitesse, aussi que des études d'opportunité d'aménagement sur ce secteur.

Je vous prie de croire, Madame le Maire, à l'assurance de ma considération la meilleure.

Xavier Vanderbise
Xavier VANDERBISE
Vice-président en charge des routes, des transports et des mobilités

Copie à : - DiRIF



LE VICE-PRESIDENT

Melun, le

Dossier suivi par : Olivier WIELGO-POLANIN
Tél : 01 64 14 71 37
Olivier.wielgo-polanin@departement77.fr
Nos réf. : DGAA/OWP/AF/D19-010805-DR

DiRIF
Arrondissement de Gestion et d'Exploitation de la
Route Est
A l'attention de Monsieur AGUILERA,
Chef de l'AGER Est
2, allée du Commandant Guesnet
77170 BRIE-COMTE-ROBERT

OBJET : Signalement insécurité Autoroute A104

Monsieur le Chef d'Arrondissement,

Par courrier du 29 juin 2019, Madame Lydie WALLEZ, Maire de la Commune de LE PIN, a souhaité m'alerter sur l'inquiétude de ses administrés face au nombre croissant d'accidents de la circulation survenus sur l'A104, à hauteur de sa commune et aux environs.

Je vous transmets ce courrier, cette portion d'autoroute relevant de votre compétence.

J'approuve la sollicitation de Madame le Maire s'agissant de la nécessité de réaliser un diagnostic d'accidentalité et de vitesse, qui permettra de prévoir, le cas échéant, les études d'opportunité nécessaire aux aménagements sur ce secteur.

Vous remerciant de bien vouloir me tenir informé, je vous prie d'agréer, Monsieur le Chef d'Arrondissement, l'expression de mes salutations distinguées.

Xavier VANDERBISE
Vice-président en charge des routes, des
transports et des mobilités

P. J. : Copie courrier à la Commune de LE PIN
Copie à : Commune de LE PIN

Les informations recueillies peuvent être enregistrées dans le logiciel du courrier et dans la base de contacts du Département. Les services concernés en sont les destinataires. Conformément à la Loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant, que vous pouvez exercer auprès du service courrier et accueil - Hôtel du Département CS 50377 - 77010 Melun cedex.